

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-trois, le 3 octobre à 19h00  
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de monsieur Alain  
MOYNE-BRESSAND, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 20  
Date de convocation du Conseil Municipal : le 28 septembre 2023

PRÉSENTS : MM. MOYNE-BRESSAND, CARLIER, COGNET Mme DESMURS-COLLOMB, M. ESPIE,  
Mmes FERRARA, FLORES, MM. GEOFFRAY, GILBERT, Mme HERNANDEZ, MM.  
MAGNIN-FIAULT, MALLETON, Mmes MULARD, SALERNO, M. SNYERS

EXCUSES AVEC POUVOIRS : M. CHALANDE à M. MOYNE-BRESSAND, Mme DERMER à Mme  
FERRARA, Mme MOTTET à M. GEOFFRAY, M. ROUANE à M.  
MALLETON

EXCUSE : Mme MESTRALLET

M. GEOFFRAY a été élu secrétaire.

**D2023\_068**

#### COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « AFFAIRES SCOLAIRES »

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération D2020\_029 du 15 juin 2020 portant création de la commission municipale « affaires  
scolaires »,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, il est proposé au conseil municipal la  
composition suivante de la commission municipale « Affaires scolaires » :

#### Membres :

- Jessyca MOTTET
- Sébastien GEOFFRAY
- Alain SNYERS
- Denis CARLIER
- Françoise FERRARA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote :

Pour : 15  
Abstention : 4  
Contre 0

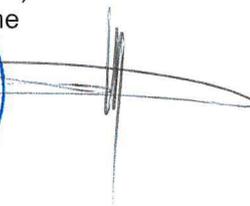
- **ABROGE** les délibérations précédentes relatives à la composition de la commission « affaires  
scolaires »,
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente  
délibération

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait conforme

Le maire,



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-trois, le 3 octobre à 19h00  
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de monsieur  
Alain MOYNE-BRESSAND, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : le 28 septembre 2023

PRÉSENTS : MM. MOYNE-BRESSAND, CARLIER, COGNET Mme DESMURS-COLLOMB, M.  
ESPIE, Mmes FERRARA, FLORES, MM. GEOFFRAY, GILBERT, Mme  
HERNANDEZ, MM. MAGNIN-FIAULT, MALLETON, Mmes MULARD, SALERNO, M.  
SNYERS

EXCUSES AVEC POUVOIRS : M. CHALANDE à M. MOYNE-BRESSAND, Mme DERMER à Mme  
FERRARA, Mme MOTTET à M. GEOFFRAY, M. ROUANE à M.  
MALLETON

EXCUSE : Mme MESTRALLET

M. GEOFFRAY a été élu secrétaire.

**D2023\_069**

#### **CREATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « CULTURE, ANIMATION, EVENEMENTIEL, COMMUNICATION, DEMOCRATIE PARTICIPATIVE »**

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, il est proposé au conseil municipal  
la création et la composition suivante de la commission municipale « Culture, animation,  
événementiel, communication, démocratie participative » :

#### Membres :

- Jacques ESPIE
- Fabienne MESTRALLET
- Jessyca MOTTET
- Alain SNYERS
- Isabelle FLORES
- Lilian CHALANDE
- Azucena HERNANDEZ
- Sébastien GEOFFRAY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote :

Pour : 15

Abstention : 4

Contre : 0

- **ABROGE** les délibérations précédentes relatives à la création et composition des commissions « culture, événementiel, animation » et « communication, démocratie participative »,
- **APPROUVE** la création de la commission « culture, animation, événementiel,

communication, démocratie participative »,

- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente délibération

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait conforme

Le maire,



*[Handwritten signature]*

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-trois, le 3 octobre à 19h00  
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de monsieur Alain  
MOYNE-BRESSAND, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 20  
Date de convocation du Conseil Municipal : le 28 septembre 2023

PRÉSENTS : MM. MOYNE-BRESSAND, CARLIER, COGNET Mme DESMURS-COLLOMB, M. ESPIE,  
Mmes FERRARA, FLORES, MM. GEOFFRAY, GILBERT, Mme HERNANDEZ, MM.  
MAGNIN-FIAULT, MALLETON, Mmes MULARD, SALERNO, M. SNYERS

EXCUSES AVEC POUVOIRS : M. CHALANDE à M. MOYNE-BRESSAND, Mme DERMER à Mme  
FERRARA, Mme MOTTET à M. GEOFFRAY, M. ROUANE à M.  
MALLETON

EXCUSE : Mme MESTRALLET

M. GEOFFRAY a été élu secrétaire.

**D2023\_070**

#### COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « TRAVAUX »

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération D2020\_033 du 15 juin 2020 portant création de la commission municipale « travaux »,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, il est proposé au conseil municipal la  
composition suivante de la commission municipale « Travaux » :

#### Membres :

- Xavier MALLETON
- Georges MAGNIN-FIAULT
- Denis COGNET
- Nicolas ROUANE
- Sabine SALERNO
- Eric GILBERT
- Virginie DESMURS-COLLOMB
- Alain SNYERS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote :

Pour : 17  
Abstention : 2  
Contre : 0

- **ABROGE** les délibérations précédentes relatives à la composition de la commission « travaux »,
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente  
délibération

Ainsi délibéré le jour, mois et an ci-dessus  
(suivent les signatures)  
Pour extrait conforme  
Le maire,



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-trois, le 3 octobre à 19h00  
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de monsieur Alain  
MOYNE-BRESSAND, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : le 28 septembre 2023

PRÉSENTS : MM. MOYNE-BRESSAND, CARLIER, COGNET Mme DESMURS-COLLOMB, M. ESPIE,  
Mmes FERRARA, FLORES, MM. GEOFFRAY, GILBERT, Mme HERNANDEZ, MM.  
MAGNIN-FIAULT, MALLETON, Mmes MULARD, SALERNO, M. SNYERS

EXCUSES AVEC POUVOIRS : M. CHALANDE à M. MOYNE-BRESSAND, Mme DERMER à Mme  
FERRARA, Mme MOTTET à M. GEOFFRAY, M. ROUANE à M.  
MALLETON

EXCUSE : Mme MESTRALLET

M. GEOFFRAY a été élu secrétaire.

**D2023\_072**

#### COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « JEUNESSE, SPORT, VIE ASSOCIATIVE »

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération D2020\_025 du 15 juin 2020 portant création de la commission municipale « jeunesse,  
sport, vie associative »,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, il est proposé au conseil municipal la  
composition suivante de la commission municipale « jeunesse, sport, vie associative » :

#### Membres :

- Sébastien GEOFFRAY
- Xavier MALLETON
- Jessyca MOTTET
- Azucena HERNANDEZ
- Isabelle FLORES
- Lilian CHALLANDE
- Denis CARLIER

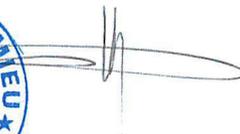
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ABROGE** les délibérations précédentes relatives à la composition de la commission « jeunesse,  
sport, vie associative »,
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente  
délibération

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
(suivent les signatures)  
Pour extrait conforme



Le maire,



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-trois, le 3 octobre à 19h00

le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de monsieur Alain MOYNE-BRESSAND, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : le 28 septembre 2023

PRÉSENTS : MM. MOYNE-BRESSAND, CARLIER, COGNET Mme DESMURS-COLLOMB, M. ESPIE, Mmes FERRARA, FLORES, MM. GEOFFRAY, GILBERT, Mme HERNANDEZ, MM. MAGNIN-FIAULT, MALLETON, Mmes MULARD, SALERNO, M. SNYERS

EXCUSES AVEC POUVOIRS : M. CHALANDE à M. MOYNE-BRESSAND, Mme DERMER à Mme FERRARA, Mme MOTTET à M. GEOFFRAY, M. ROUANE à M. MALLETON

EXCUSE : Mme MESTRALLET

M. GEOFFRAY a été élu secrétaire.

**D2023\_073**

#### COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « ENVIRONNEMENT »

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération D2020\_032 du 15 juin 2020 portant création de la commission municipale « environnement »,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, il est proposé au conseil municipal la composition suivante de la commission municipale « environnement » :

#### Membres :

- Xavier MALLETON
- Sabine SALERNO
- Fabienne MESTRALLET
- Denis COGNET
- Gaëlle MULARD
- Rachel DERMER
- Azucena HERNANDEZ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote :

Pour : 15

Abstention : 4

Contre : 0

- **ABROGE** les délibérations précédentes relatives à la composition de la commission « environnement »,
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente délibération

Ainsi délibéré le jour, mois et an ci-dessus  
(suivent les signatures)  
Pour extrait conforme  
Le maire,



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-trois, le 3 octobre à 19h00  
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de monsieur Alain  
MOYNE-BRESSAND, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : le 28 septembre 2023

PRÉSENTS : MM. MOYNE-BRESSAND, CARLIER, COGNET Mme DESMURS-COLLOMB, M. ESPIE,  
Mmes FERRARA, FLORES, MM. GEOFFRAY, GILBERT, Mme HERNANDEZ, MM.  
MAGNIN-FIAULT, MALLETON, Mmes MULARD, SALERNO, M. SNYERS

EXCUSES AVEC POUVOIRS : M. CHALANDE à M. MOYNE-BRESSAND, Mme DERMER à Mme  
FERRARA, Mme MOTTET à M. GEOFFRAY, M. ROUANE à M.  
MALLETON

EXCUSE : Mme MESTRALLET

M. GEOFFRAY a été élu secrétaire.

**D2023\_074**

#### COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « AFFAIRES SOCIALES »

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération D2020\_028 du 15 juin 2020 portant création de la commission municipale « affaires  
sociales »,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, il est proposé au conseil municipal la  
composition suivante de la commission municipale « affaires sociales » :

#### Membres :

- Azucena HERNANDEZ
- Françoise FERRARA
- Xavier MALLETON
- Denis COGNET
- Gaëlle MULARD
- Isabelle FLORES
- Fabienne MESTRALLET

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote :

Pour : 15

Abstention : 4

Contre : 0

- **ABROGE** les délibérations précédentes relatives à la composition de la commission « affaires  
sociales »,
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente  
délibération

Ainsi délibéré le jour, mois et an ci-dessus  
(suivent les signatures)  
Pour extrait conforme  
Le maire,



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-trois, le 3 octobre à 19h00  
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de monsieur Alain  
MOYNE-BRESSAND, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : le 28 septembre 2023

PRÉSENTS : MM. MOYNE-BRESSAND, CARLIER, COGNET Mme DESMURS-COLLOMB, M. ESPIE,  
Mmes FERRARA, FLORES, MM. GEOFFRAY, GILBERT, Mme HERNANDEZ, MM.  
MAGNIN-FIAULT, MALLETON, Mmes MULARD, SALERNO, M. SNYERS

EXCUSES AVEC POUVOIRS : M. CHALANDE à M. MOYNE-BRESSAND, Mme DERMER à Mme  
FERRARA, Mme MOTTET à M. GEOFFRAY, M. ROUANE à M.  
MALLETON

EXCUSE : Mme MESTRALLET

M. GEOFFRAY a été élu secrétaire.

**D2023\_075**

#### COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « FINANCES »

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération D2020\_026 du 15 juin 2020 portant création de la commission municipale « finances »,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, il est proposé au conseil municipal la  
composition suivante de la commission municipale « finances » :

#### Membres :

- Françoise FERRARA
- Denis CARLIER
- Sabine SALERNO
- Gaëlle MULARD
- Xavier MALLETON
- Jessyca MOTTET
- Sébastien GEOFFRAY
- Azucena HERNANDEZ
- Eric GILBERT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote :

Pour : 18

Abstention : 1

Contre : 0

- **ABROGE** les délibérations précédentes relatives à la composition de la commission « finances »,
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente  
délibération

Ainsi délibéré le jour, mois et an ci-dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait conforme

Le maire



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-trois, le 3 octobre à 19h00  
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de monsieur Alain  
MOYNE-BRESSAND, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : le 28 septembre 2023

PRÉSENTS : MM. MOYNE-BRESSAND, CARLIER, COGNET Mme DESMURS-COLLOMB, M. ESPIE,  
Mmes FERRARA, FLORES, MM. GEOFFRAY, GILBERT, Mme HERNANDEZ, MM.  
MAGNIN-FIAULT, MALLETON, Mmes MULARD, SALERNO, M. SNYERS

EXCUSES AVEC POUVOIRS : M. CHALANDE à M. MOYNE-BRESSAND, Mme DERMER à Mme  
FERRARA, Mme MOTTET à M. GEOFFRAY, M. ROUANE à M.  
MALLETON

EXCUSE : Mme MESTRALLET

M. GEOFFRAY a été élu secrétaire.

**D2023\_076**

#### COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE »

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération D2020\_030 du 15 juin 2020 portant création de la commission municipale  
« développement économique »,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, il est proposé au conseil municipal la  
composition suivante de la commission municipale « développement économique » :

#### Membres :

- Azucena HERNANDEZ
- Eric GILBERT
- Rachel DERMER
- Sébastien GEOFFRAY
- Jacques ESPIE
- Denis CARLIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote :

Pour : 15

Abstention : 4

Contre : 0

- **ABROGE** les délibérations précédentes relatives à la composition de la commission  
« développement économique »,
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente  
délibération

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
(suivent les signatures)  
Pour extrait conforme  
Le maire,



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-trois, le 3 octobre à 19h00  
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de monsieur Alain  
MOYNE-BRESSAND, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 20  
Date de convocation du Conseil Municipal : le 28 septembre 2023

PRÉSENTS : MM. MOYNE-BRESSAND, CARLIER, COGNET Mme DESMURS-COLLOMB, M. ESPIE,  
Mmes FERRARA, FLORES, MM. GEOFFRAY, GILBERT, Mme HERNANDEZ, MM.  
MAGNIN-FIAULT, MALLETON, Mmes MULARD, SALERNO, M. SNYERS

EXCUSES AVEC POUVOIRS : M. CHALANDE à M. MOYNE-BRESSAND, Mme DERMER à Mme  
FERRARA, Mme MOTTET à M. GEOFFRAY, M. ROUANE à M.  
MALLETON

EXCUSE : Mme MESTRALLET

M. GEOFFRAY a été élu secrétaire.

**D2023\_077**

#### COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

Vu les articles R 2222-1 à R 2222-6 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération D2022\_036 du 7 juin 2022 portant création de la commission de contrôle financier,

Conformément aux dispositions du CGCT, il est proposé au conseil municipal la composition suivante de la  
commission de contrôle financier :

#### Membres :

- Françoise FERRARA
- Sabine SALERNO
- Georges MAGNIN-FIAULT
- Azucena HERNANDEZ
- Denis CARLIER
- Virginie DESMURS-COLLOMB
- Eric GILBERT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote :

Pour : 15  
Abstention : 4  
Contre : 0

- **ABROGE** les délibérations précédentes relatives à la composition de la commission de contrôle financier
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente délibération

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
(suivent les signatures)  
Pour extrait conforme  
Le maire,

